

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250923-99-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2025

**N° 99/25**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 16 septembre 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 30 septembre 2025

**Objet de la délibération :**

Travaux via ferrata – Plan de financement prévisionnel et autorisation de lancement de consultation

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	54
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	0
· Dont représenté(e)s	11
· Excusé(e)s :	14
· Non excusé(e)s :	18
- Votants	65

Résultat du vote	
- Pour :	65
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le vingt-trois septembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle de convivialité de la Mairie de Vuillafans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de septembre.

**Présent(e)s** *Mesdames et Messieurs les membres en exercice.*

Fabienne ARNOUX à Alain MONNIER, Joel BOLE à Vincent MARGUET, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Sarah FAIVRE à Marc JACQUOT, Bernard HUOT-MARCHAND à Claude CURIE, Véronique KELLER à Gérard PESEUX, Nathalie LAURENT à Christophe FAIVRE-PIERRET, Daniel PERNIN à Philippe MARECHAL, Mireille PICARD à Maxime GROSHENRY, Thierry MAIRE DU POSET à Jean-Pierre CUNCHON, Nathalie VAN DE WOESTYNE à Christophe GARNIER

**Suppléé(e)s**

Nicolas CHEVRIAUX, Jean-Marie DALOZ, Jean-Marie DONEY, Céline DUBOIS-AUBRY, Pascale GOSSE, Elisabeth JACQUES, Nathalie KOWAL-BONDY, Martine LANDRY, Marie-Christine LEGAIN, Nadia LOUIS, Florance PAUL, Rémy PAUL, Laetitia ROGNON, Marie-Christine VERNEREY

**Excusé(e)**

**Absent(e)s**

Guillaume AYMONIN, Henri BARBET, Jean-Michel BELPOIS, Christine BREUILLLOT, Laurence BREUILLLOT, Jean-Marc CARGNINO, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Didier LAITHIER, Sylvie LHERITIER, Jean-Louis POGLIANO, Chantal MARAUX, Jacques MAURICE, Lydie SAGE

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Claude CURIE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu les compétences facultatives des statuts de la CCLL recensant 2 infrastructures de type via ferrata.

Vu l'objectif de les entretenir durablement et de mobiliser des moyens financiers chaque année afin de leur garantir une sécurité et une qualité optimales.

Vu l'attractivité touristique et les retombées économiques liées à ces 2 infrastructures.

Vu le contrôle approfondi et l'étude géotechnique des falaises préconisant des travaux de sécurisation dû aux menaces de chutes de pierres et de blocs rocheux et de mise aux normes.

Considérant que des travaux urgents ont été réalisés en juin 2025.

Considérant qu'il est nécessaire de s'adapter au changement climatique et de rationaliser les parcours.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Autorise le Président à lancer une consultation/appel d'offres estimé autour de 153 185€ HT.
- Autorise le lancement des démarches nécessaires de demande de subvention.
- Valide le plan de financement prévisionnel suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250923-99-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2025

Origine du financement	Montant € HT	% du Montant total de l'opération
FEDER Rural (plancher mini de 50 000€HT)	74 295	48,5
CD25	22 978	15
Total des subventions publiques	97 361	63,5%
CCLL : Fonds propres	55 912	36,5
<b>TOTAL</b>	<b>153 185</b>	<b>100%</b>

Fait et délibéré en séance, le 23.09.2025

Pour Extrait conforme,

Claude GRENIER

Président

